Nouvelle gifle à la France : Minus vend un autre bijou de famille, les wagons de fret !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 28 juin 2021

Confrontée à une dette colossale, la SNCF vend ses wagons de fret

Au delà du titre, il faut lire et réfléchir !

Marion Dulois – le 23/04/2021

La SNCF a confirmé la vente en cours de sa filiale de location de wagons, Ermewa. Un moyen de renflouer ses caisses.

L'information circulait depuis plusieurs jours. La SNCF l'a confirmée, ce vendredi 23 avril, en annonçant la vente de sa filiale de location des wagons de fret. Avec à la clé une belle opération financière pour renflouer ses caisses.

Quelle est cette filiale de la SNCF ?

Ermewa loue à différents opérateurs ses wagons de fret et de conteneurs-citernes. C'est le leader du marché, explique Gilles Dansart, spécialiste du transport ferroviaire.

Cette filiale, dont le siège est à Paris, compte 100 000 wagons et 1 200 employés. Elle a enregistré un chiffre d'affaires de 489 millions d'euros en 2020 et dégagé une marge de 271 millions d'euros en 2020* (*souligné par JPSM*). Ses clients évoluent dans les secteurs de l'acier, la construction, les mines, l'agroalimentaire. « **Son principal client est la SNCF** ».

*** : *Pas trouvé ce bilan flatteur*, *mystère, mystère ! Mais faisons comme si…***

Qu'a annoncé la SNCF ?

Elle est en passe de vendre cette filiale *à un consortium associant la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et la société allemande de gestion d'actifs DWS**. Ces candidats ont fait la meilleure offre lors d'enchères concurrentielles. La SNCF en espérait 2,5 milliards d'euros et en a obtenu plus de 3,2 milliards, selon des sources proches du dossier citées par l'*AFP***.

**** : allez, les actionnaires vont pouvoir s'en donner à cœur joie !***

***** : comme quoi, l'affaire est belle !***

L'opération doit encore être approuvée par certaines autorités de la concurrence, dont la Commission européenne*, et le ministre français de l'Économie**.

**** : la politique économique de la France se fait à Bruxelles, pourquoi voulez-vous que les gens votent pour des pantins (grassement rétribués qui plus est malgré leur inutilité) ?***

** ***: Bruno Lemaire à suivre !!!***

Est-ce une bonne nouvelle ?

Oui, et elle serait double, selon Gilles Dansart.*D'abord cela fait trois milliards à entrer dans les caisses, alors que la SNCF traverse une mauvaise période (38,1 milliards de dettes). Ensuite, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fait que la société sorte du groupe permettra à la SNCF de mieux négocier ses contrats de locations**. Elle pourra aussi faire jouer le marché*.

* ***: UN AVEU, UNE SURFACTURATION DE FAIT, HISTOIRE DE CREUSER UN PEU PLUS LE DEFICIT PROPRE DE LA SNCF (une bonne partie des 271 millions d'€ de marge vus plus haut)… Sans omettre de possibles contraintes imposées au vendeur, comme un engagement à utiliser Ermewa prioritairement ruinant ses possibilités de négociations au moins quelques années !!!***

D'autres ventes sont-elles à prévoir ?

Ermewa ne fait pas partie des bijoux de famille du groupe*. C'est une filiale loin de l'identité de la SNCF, contrairement à ses filiales SNCF Voyageurs ou Transilien. Donc nous ne sommes pas (encore) dans le démantèlement du groupe**.

* ***: connard !***

** ***: OUF ! Patience !***

En revanche, pour cesser l'hémorragie financière, Jean-Pierre Farandou, le patron de la SNCF, pourrait être contraint de vendre certaines filiales «*Effia** *pourrait être la prochaine car son activité* (gestion de parking)*est plus lointaine du cœur de la SNCF. Elle ne rapporterait pas 3 milliards mais elle pourrait être une belle vente***» , estime le spécialiste du transport ferroviaire.

: Effia appartient à Keolis (70% SNCF – 30% une Caisse de

dépôt et placement québécoise) !
***** : au service des rapaces !***

Le fait de vendre une entreprise annexe ne fait que modifier en apparence la dette ! Une dette de 38, 1 milliards d'€ et un avoir de 3,2 milliards, cela fait une dette de 34,9 milliards réelle, avant ou après la vente, seulement, la marge bénéficiaire sera pour d'autres !!! Concernant les intérêts de la dette, de leur réduction -environ 6 millions (taux de moins de 0,2% au 31 mai)- mais aussi de la perte de bénéfice -plus de 270 millions, l'opération est amplement NEGATIVE !